

Temps fort autour du pardon et de la réconciliation

Autorisation parentale à compléter et signer :

M. et Mme (père, mère, tuteur) :

Adresse :

Téléphone : (auquel l'on peut joindre la famille durant la matinée) :

Autorisent leur fils/fille (nom, prénom) :

Date de naissance :

A participer à la matinée du **SAMEDI 08 Février 2020 de 9h00 à 12h30** à la salle de Pitié,
La Chapelle St Laurent au temps autour du sacrement du pardon et de la réconciliation

Donnent aux responsables l'autorisation de :

- transporter si besoin leur enfant en voiture.
- faire pratiquer toute intervention médicale en cas d'urgence durant la matinée.
- d'utiliser les images (photos, vidéo) prises lors du temps fort sur les médias diocésains

Fait à _____ le _____

Signature des parents précédée de la mention « lu et approuvé »